Objectifs

L'objectif de la journée d'études organisée par l'Association des Juristes du Numérique est de préciser les questionnements juridiques sur les liens entre le numérique et le terrorisme, forme violente de criminalité, objet de droit et enjeu fondamental de notre société. Si le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau et s'il a pris des formes variées dans le temps, il s'ancre aujourd'hui dans un environnement marqué par les technologies numériques. L'internet va, par exemple, permettre de diffuser un discours de propagande, en particulier sur les réseaux sociaux, et d'appeler les jeunes à quitter la France pour rejoindre les foyers de guerre. Mais peut-on pour autant parler de radicalisation en ligne ?

Le numérique est, par ailleurs, omniprésent dans les modèles organisationnels des entreprises et administrations, aussi des attaques de systèmes d'informations peuvent-elles fortement désorganiser la vie économique et sociale et s'avérer particulièrement menaçantes. Comment peut-on anticiper ces risques ? Quelles exigences légales sont-elles imposées aux organismes d'importance vitale (OIV) ? Comment peut-on se servir d'outils numériques pour se prémunir des menaces terroristes et organiser une résilience ?

Enfin, la réponse pénale au terrorisme consistant à l'heure actuelle en la proclamation de l'état d'urgence et la multiplication de lois de lutte contre le terrorisme portant atteinte aux libertés fondamentales est-elle adaptée ? Egalement, les règles procédurales et probatoires sont-elles suffisamment efficaces pour aider le travail des enquêteurs et permettre de rendre la justice ?

Autant de questions sur lesquelles débattront des académiques (Juristes, Politistes et sociologues (UT1, UT2J, ENAC, EHESS)), des représentants d'entreprises (Airbus, Air France), des décideurs politiques (Mairie), ainsi que des Gendarmes (NTech), Magistrats et Avocats.

En partenariat avec **l'IRDEIC** (Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé), la **Faculté de droit de l'Université Toulouse Capitole** et **l'Association des Juristes du Numérique**.





Conférence

« Le numérique : un atout ou une faiblesse dans la lutte contre le terrorisme ? » Vendredi 3 février 2017

M2 Droit et Numérique - Association des Juristes du Numérique

IRDEIC- Faculté de droit

Programme provisoire

8h30: accueil des participants

8h45: Mots introductifs par Hugues KENFACK, Doyen de la Faculté de droit, UT1, L'Association du M2 Droit du Numérique, Céline CASTETS-RENARD, Yves DUTHEN et Jessica EYNARD, responsables du M2

9h-10h30 : Table ronde 1 : contexte social, législatif et opérationnel de la lutte contre le terrorisme

Céline CASTETS-RENARD, Professeur, UT1C

Colonel Nicolas DUVINAGE, chef du C3N (à confirmer)

Yves DUTHEN, Professeur en informatique, UT1C **Felix TREGUER**, Doctorant en sciences politiques, EHESS, Membre fondateur

Débats: 10h30-10h45

de la Quadrature du net (à confirmer)

Pause café : 10h45-11h

11h-12h15 : Table ronde 2 : « radicalisation en ligne » : quelles réalités et réponses sociales et juridiques ?

Jérôme FERRET, MCF-HDR en sociologie, UT1C, directeur adjoint MSH-T, EHESS

Pascal MARCHAND, Professeur en sciences de l'information, UT2J (à confirmer)

Séraphin ALAVA, Professeur en sociologie, UT2J Pierre CASAOS

Débats: 12h15-12h30

12h30-14h : déieuner libre

14h-15h30 - Table ronde 3 : le numérique et les menaces terroristes dirigées contre les entreprises aéronautiques

Matthieu GUALINO, ENAC

Pascal ANDREI, Chief Product Security Officer, Airbus Group

Patrick BELLY, Commandant de bord, Air France, RCC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Yves JUSSOT, Délégué régional, ANSSI

Débats : 15h30-15h45

15h45-16h45 - Table ronde 4 : le numérique et les menaces terroristes dirigées contre la ville

Jessica EYNARD, MCF en droit privé, UT1C-IUT Rodez

Ghislaine MAGNE, chef du DSCRM, Mairie de Toulouse (à confirmer) **Jean-Philippe BERTRAND**, chef du service sûreté-sécurité, Mairie de Toulouse (à confirmer)

Major Fabrice CRASNIER, Commandant de la Division Analyse Criminelle et Cybercriminalité

16h45-17h45 - Table ronde 5 : les enquêtes, la preuve numérique et la procédurale pénale dans la lutte contre le terrorisme

Paul CAZALBOU, MCF en droit privé, UT1C (à confirmer)

Adjudant chef Stéphane TONELLI, Chef du groupe Cybercrime (NTECH), Section de Recherches de Toulouse

Magistrat, Madame Scheriff, Madame Legrand, Madame Quéméner Alexandrine PANTZ, Avocate, Barreau de Toulouse (à confirmer

Débats: 17h45-18h

18h -Conclusion - Fin des travaux